



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6010017

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 28/11/2025 20H25 C:000221 I:36268
V/REF : CIT202511280003
V/Appel du Vendredi 28/11/2025 a 20H25

**SDC LE SALADELLE
S/C CITYA MARINE IMMOBILIER
11 RUE CHARLES NEDELEC
13110 PORT DE BOUC**

IMMEUBLE : RES. LE SALADELLE
RESIDENCE LE SALADELLE
13270 FOS SUR MER

02 Janvier 2026

Référence Marché: CT Interv.Mult-Techn.d'Urgence

LOCALISATION : RESIDENE LA SALADELLE - LOGEMENT DE MME BAIUCCCHI AU 2EME ETAGE -

MOTIF : REFOULEMENT TOILETTE
Donneur d'ordre : Sté EXCELIA(Perm.CITYA)

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage électromécanique avec matériel type K 50.

LE 29/11/2025 A 00H45 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME BAIUCCCHI.

DEBOUCHAGE DE LA COLONNE EAUX VANNES A PARTIR DU WC.
CONTROLE ECOULEMENT.
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : TL AB Email envoyé le 01/12/25 a 11H00 Sté EXCELIA(Perm.CITYA)

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Installation et mise en place du matériel. Localisation de l'obstruction et recherche du sens d'écoulement du réseau.
Ouverture des tabourets et trappes de visite permettant l'accès au réseau.
Débouchage par procédé mécanique ou électromécanique.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6010017

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions
de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et
y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au
diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Forfait	Débouchage/pompage <= 2H00	1	509,80
				509,80
		TOTAL H.T.		509,80
		T.V.A. a 10,00%		50,98
		TOTAL T.T.C.En EURO		560,78

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN